

## Lettre de Jean Cassou à Jean Paulhan, 1953-11-06

**Auteur : Cassou, Jean (1897-1986)**

**Voir la transcription de cet item**

### Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Citer cette page

Cassou, Jean (1897-1986), Lettre de Jean Cassou à Jean Paulhan, 1953-11-06, 1953-11-06.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 23/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13631>

Copier

### Information sur la lettre

Date 1953-11-06

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

### Description & Analyse

Sources PLH\_115\_095116\_1953\_03

### Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne,

LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)  
Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière  
modification le 28/11/2025

---

à 2 ex.

[6 novembre 1953]

M. Jean Cassou  
4 r. Antoine Dubois  
E.V. (6)

Mon cher ami

Ne plaisantons pas. Nous savons très bien ce que pensait Rimbaud en 1870: il a écrit noir sur blanc que la France le dégoûtait. Nous savons très bien ce que pensaient en 1896 Paul Valéry et son ami Degas: ils étaient antixérophes et antisémites. C'est en quoi, à mon sens, ils se trompaient. J'avoue pourtant que je ne les tiens pas responsables des camps d'extermination. Non, pas plus que Toussaint, Chardonnet ou Bernanos (ce disciple de Drumont).

Ici vous me dites: "Se demander ce que l'on eût fait en face de Rimbaud, quelle amusette, quel drôle de jeu! Il me suffit de me trouver en face de Céline." Si je vous comprends bien, la mémoire est admirable tant qu'elle ne remonte qu'à quinze ans, mais détestable et ridicule sitôt qu'elle veut remonter à cinquante ou quatre-vingts ans. Il faudrait pourtant s'entendre: si la mémoire, comme vous le prétendez, est en soi chose excellente je ne vois point du tout comment il lui suffirait de se prolonger — de devenir un peu plus mémoire — pour se trouver absurde. Si la mémoire est en soi absurde cessez de l'invoquer à tout propos (et le Maréchal, dont vous vous couvrez adroitement, n'est pas non plus en ces matières une autorité.)



combinaisons  
politiques

question

soit-il

loin de partager nos  
justes, nos véritables,  
nos admirables opinions.

une  
amitié

si on tous les jours, mettons  
au moins tous les cinq ans



Que vous dire pour le reste? ~~mais~~  
~~me~~. Nous nous ressemblons. Nous  
ressemblons à tous les hommes. Quand  
notre voisin n'est pas de notre ~~la~~ opinion  
— ou, comme vous dites, ne fait pas le  
même choix moral que nous — nous sommes  
mes fortement portés à croire qu'il est  
en effet ignoble, méprisable, crapuleux  
et digne de haine. Et d'autant plus que  
nous pensons — vous le dites encore —  
fortement, entièrement ce que nous pen-  
sons. D'accord là-dessus. ~~Je~~ Je  
<sup>simplement</sup> voudrais rajouter ~~ceci~~ ceci, qui est encore  
une affaire de mémoire :

C'est qu'il nous  
est arrivé longtemps avant la Résistance de  
faire un autre serment, une autre sorte de ser-  
ment. Les historiens s'accordent au lieu à re-  
connaître que la France ne s'est pas formée au petit  
bonheur des traités et du ~~bonheur~~ mais sous la pression d'une  
volonté ~~ferme~~ & continue; ~~ce~~ ce sont les Français qui ont  
juré ~~de~~ être Français. ~~Je~~ Ils avaient raison  
ou non, c'est une autre ~~question~~. Ils ont prêté serment  
or le serment suppose que chaque Français suppose  
son voisin français, si absurde et crapuleux si

# C'est là un serment qui exige d'être prêté ~~à~~  
~~par~~. C'est ~~une~~ tâche difficile. Notre prochain a en  
général un personnage baroque et désordonné : et même  
vous nous aspires tous plus ou moins vaguement  
à la guerre civile qui nous débarrassera de lui.  
Mais il y a ce malheureux serment...

Cher Jean, je vous souhaite une mémoire longue  
et croyez moi fidèlement votre. P.



[Cassou]

Paris, le 6 Novembre 1953.

Mon cher ami,

Ne plaisantons pas. Nous savons très bien ce que pensait Rimbaud en 1870: il a écrit noir sur blanc que la France le dégoûtait. Nous savons très bien ce que pensaient en 1898 Paul Valéry et son ami Degas: ils étaient antidreyfusards et antisémites. C'est en quoi, à mon sens, ils se trompaient. J'avoue pourtant que je ne les tiens pas responsables des camps d'extermination. Non, pas plus que Jouhandeau; Chardonne ou Bernance (ce disciple de Drumont).

Ici vous me dites: "Se demander ce que l'on eût fait en face de Rimbaud, quelle amusette, quel drôle de jeu! Il ne suffit de se trouver en face de Céline." Si je vous comprends bien, la mémoire est admirable tant qu'elle ne remonte qu'à quinze ans mais détestable et ridicule sitôt qu'elle veut remonter à cinquante ou quatre-vingts ans. Il faudrait pourtant s'entendre: si la mémoire, comme vous le prétendez, est en soi chose excellente je ne vois point du tout comment il lui suffirait de se prolonger - de devenir un peu plus mémoire - pour se trouver absurde. Si la mémoire est en soi absurde cessez de l'invoquer à tout propos (et le Maréchal, dont vous vous couvrez adroitement, n'est pas non plus en ces matières une autorité).

Que vous dire pour le reste? Nous nous ressemblons. Nous ressemblons à tous les hommes. Quand notre voisin n'est pas de notre opinion - ou, comme vous dites, ne fait pas le même choix moral que nous - nous sommes fortement portés à croire qu'il est en effet ignoble, méprisable, crapuleux et digne de haine. Et d'autant plus que nous pensons - vous le dites encore - fortement, entièrement ce que nous pensons. D'accord là-dessus. Je voudrais simplement ajouter ceci, qui est encore une affaire de mémoire:

C'est qu'il nous est arrivé longtemps avant la Résistance, de prêter un autre serment, une autre sorte de serment. Les historiens s'accordent assez bien à reconnaître que la France ne s'est pas formée au petit bonheur, des traités et des combinaisons politiques mais sous la pression d'une volonté tenace et continue; bref ce sont les Français qui ont juré d'être Français. S'ils avaient raison ou non, c'est une autre question. Ils ont prêté serment. Or le serment suppose que chaque Français supporte son voisin français, si absurde et crapuleux soit-il, si loin de partager nos justes, nos véridiques, nos admirables opinions. C'est là un serment qui exige d'être prêté sinon tous les jours, mettons au moins tous les cinq ans. C'est une amitié difficile. Notre prochain est en général un personnage baroque et absurde: et comme toute nous aspirons tous plus ou moins vaguement à la guerre civile qui nous débarrassera de lui. Mais il y a ce malheureux serment...

Cher Jean, je vous souhaite une mémoire longue et croyez-moi fidèlement vôtre.